



PIC LOGNES

Lundi 19 avril 2010

Syndicat CFDT SF3C 64 rue de Saintonge 75003 Paris

☎ 01.40.29.82.00 Mail : contact@cfdtsf3c.org

Contact sylvie FIGUIERE 06.71.57.13.01

Et maintenant ?

La consultation sur les scénarii a eu lieu. Elle s'est déroulée sur 3 nuits les 24, 25 et 29 mars 2010.

Comme vous le savez, le taux de participation a été plus que minoritaire. Sur 117 agents pouvant prendre part aux votes, seuls 52 se sont exprimés. Mais sur ces 52 bulletins glissés dans l'urne, 10 étaient blancs et 9 étaient nuls car mal remplis ou raturés. Ce sont donc en réalité que 33 bulletins qui ont été comptabilisés. Sur 33 votes exprimés : la majorité (20) a choisi en choix 1 la proposition 1. Une organisation en 2 équipes travaillant sur un régime basé sur 7 semaines. Ceux qui optaient pour la proposition 1 nécessitant un accord local, devaient faire un deuxième choix. 70% d'entre eux ont alors choisi la proposition 2. Une organisation en 4 équipes. 2 travaillant sur un régime basé sur 3 semaines et 2 travaillant sur un régime basé sur 4 semaines.

Aujourd'hui la Direction locale se félicite d'un taux de participation réel de 28,20%. Mieux, elle envisage de prendre le résultat exprimé à travers les 33 malheureux bulletins comme argent comptant. En clair, de respecter le choix d'une minorité. Pour la CFDT, c'est inacceptable. D'autant que ce choix se porte sur un régime de travail basé sur 7 semaines, donc soumis à un accord local. Vous vous en doutez, aucune organisation syndicale ne sera assez folle pour signer un accord qui dégradera vos conditions de vie et de travail.

Des bilatérales sur les règles de repositionnement des agents sur les brigades, les principes de gestion RH, et l'accompagnement social du projet devraient avoir lieu dans les prochains jours. Pour la CFDT, vous le comprendrez aisément, nous ne rentrerons pas dans les discussions sur les règles de repositionnement sur les brigades. Ces régimes de travail ne répondent en rien à vos attentes. Nous avons fortement signalé qu'il ne fallait pas maintenir des régimes de travail favorisant une partie de la population au détriment de l'autre. Or, la Direction locale n'en a pas tenu compte... Pire, elle nous demande aujourd'hui, d'établir des règles pour pouvoir mieux vous départager...

Pour ce qui est du principe de gestion RH, il est inconcevable qu'il soit modifié. Le système basé sur 30 jours au lieu de 25 ne fonctionne pas sur les régimes de nuit. Toutes les PIC en ont pris conscience... Pour les temps de pause, ils doivent eux aussi être maintenus en l'état. Quant à l'accompagnement social, c'est une autre histoire... Tout dépendra de la suite qui sera donnée à cette consultation...

Contrairement au bruit que certains font courir, la CFDT n'a jamais exclu le principe de la grève. Maintenant, il est vrai que nous ne sommes pas favorables à des actions de fin de semaine. Nous respectons le positionnement de certains mais il n'est pas le nôtre.

AVEC VOUS, POUR VOUS, LA CFDT, C'EST FAIRE !!!

